

# Telefonica soupçonné d'abus de position dominante

La Commission européenne va se pencher sur le cas Telefonica, premier opérateur espagnol. Bruxelles soupçonne le géant de pratiques anti-concurrentielles et envisage une enquête qui pourrait déboucher sur une très lourde amende qui pourrait atteindre 400 millions d'euros.

« La Commission européenne a décidé d'ouvrir des procédures formelles à l'encontre de Telefonica et lui a envoyé une communication de griefs », explique un porte-parole, cité par *le Figaro*. Au coeur du problème, les prix pratiqués depuis 2001 par l'opérateur dans le secteur de l'Internet haut débit. Bruxelles estime que le groupe a tout fait pour exclure ses rivaux en ne leur permettant pas de dégager des bénéfices sur ce marché. Il s'agissait de protéger ses positions face à la montée en puissance de la concurrence. Ça ne vous rappelle rien ? Et pour illustrer ces soupçons, la Commission souligne que les prix du haut débit en Espagne sont plus élevés que dans le reste de l'Europe. Cette procédure contre Telefonica pourrait faire un heureux: France Télécom. L'opérateur français est en effet un concurrent de Telefonica sur le marché espagnol via son rachat d'Amena pour plus de 6 milliards d'euros.